

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 02/03/2026

Présents : N. OLLIVIER, JP LEDUC (Président), R. PANARIELLO.
Excusé : L. JOUBERT (Vice Président)

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

2ème rappel avant amende et match perdu par pénalité
au club recevant (Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.)

SENIORS

D2-B du 15/02/2026
53436886 TRAPPES ES 2 / HOUILLES SO 1

U14

D2-B du 14/02/2026
55376433 PLAISIROIS F.O. 23 / VOISINS F.C. 21

2ème rappel avant amende et match perdu par pénalité
aux 2 clubs (Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.)

U15

D3-C du 14/02/2026
53441962 NEAUPHLE PONT 2 / VESINET SCI 1

U14

D3-B du 14/02/2026
55377426 VERSAILLES JUSSIEU 22 / VESINET SCI 21
D4-D du 14/02/2026
55379194 SARTROUVILLE ES 24 / VILLENNES ORGEVAL 23
D4-D du 14/02/2026
55379197 ANDRESY F.C. 21 / POISSY FC 23
D4-D du 14/02/2026
55379198 MESNIL LE ROI A.S. 21 / HOUILLES S.O. 21

FORFAIT GENERAL

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U18

517863 VAUXOISE ES (D3-B)

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

FUTSAL

D1-A du 18/04/2026
54646509 ATFC 1 / VECTEUR SPORT 3

Demande de TOUSSUS de jouer la rencontre le 11/05/2026, la rencontre ayant été inversée.

Accord de VECTEUR SPORT

La Commission donne son accord.

VETERANS

D2-B DU 15/03/2026
53448560 YVELINES US 31 / CELLOIS CS 31

Courrier de YVELINES US avisant de la fermeture du terrain, arrêté municipal joint.

La Commission dit match à jouer le 24/05/2026

D5-A DU 15/03/2023
54711883 VERNOUILLET FC 31 / BREVAL LONGNES FC 32

La match aller ayant été inversé, la commission dit:

Le match devient

BREVAL LONGNES FC 32 / VERNOUILLET FC 31

SENIORS

D4-A du 08/03/2026
53437717 GUERVILLE ARNOUVILLE AS 1 / LIMAY ALJ 1

Demande de GUERVILLE de jouer la rencontre à 17h00

La Commission donne son accord, horaire dérogatoire.

D1-A du 08/03/2026
53449805 MARLY LE ROI US 1 / LES MUREAUX OFC 2
Demande de MARLY LE ROI US de jouer la rencontre le 17/05 en raison de la rencontre programmée en Coupe du Comité Séniors le 08/03.

Accord de LES MUREAUX

La Commission donne son accord.

D5-D DU 08/03/2026
54726082 YVELINES US 1 / FONTENAY LE FL. FC 2
Courrier de YVELINES US avisant de la fermeture du terrain, arrêté municipal joint.

La Commission dit match à jouer le 05/04/2026

D4-A DU 08/03/2026
53437719 VILLENNES ORGEVAL 2 / ECQUEVILLY EFC 2
Demande VILELNNE pour inverser le match, le match ayant déjà été reporté deux fois.

La Commission dit match inversé (article 20.3 du RS)

CDM

CY DU 08/03/2026
55494463 VILLIERS LE MAHIEU AS / BEYNES FC
Suite à l'indisponibilité du terrain de BEYNES le match a été inversé.
Proposition de BEYNES pour jouer le 05/03 à 20H30 sur leur terrain synthétique.

Refus de VILLIERS LE MAHIEU.

La Commission maintient le match le 8/03 à VILLIERS LE MAHIEU.

U18

CY du 08/03/2026
55494375 MONTESSON US 1 / HARDRICOURT US 1
Demande de MONTESSON de jouer la rencontre le à 15h00.
La Commission donne son accord (horaire dérogatoire).

U16

CY du 08/03/2026
55494401 BAILLY NOISY SFC 1 / CONFLANS FC 1
Demande de BAILLY NOISY de jouer la rencontre à 13h00, le terrain étant disponible.
La Commission donne son accord (horaire officiel).

CY du 08/03/2026
55494400 CHATOU AS 1 / PLAISIROIS FO 1
Demande de CHATOU de jouer la rencontre à 11h00, le terrain étant disponible
La Commission donne son accord (horaire dérogatoire).

D3-C du 15/03/2026
54782735 CLAYES SOUS BOIS USM 1 / CHATOU AS 1
Demande de CHATOU de jouer la rencontre le 19/04 en accord avec CLAYES SOUS BOIS USM .
La Commission est en attente de l'accord des CLAYES SOUS BOIS avant vendredi 13 mars 2026 à 12h00.

D3-C du 22/03/2026
54782741 CHATOU AS 1 / MARLY LE ROI US 1
Demande de CHATOU de jouer la rencontre le 29/03 en accord avec MARLY LE ROI US.
La Commission est en attente de l'accord de MARLY LE ROI avant vendredi 20 mars 2026 à 12h00.

U15

D1-A du 14/03/2026
53434380 MANTOIS 78 FC 1 / LIMAY ALJ 1
Demande de MANTOIS 78 FC de jouer la rencontre à 17h, le terrain n'étant pas disponible à 14h
Horaire non dérogatoire.
La Commission est en attente de l'accord de LIMAY avant vendredi 13 mars 2026 à 12h00.

U14

D4-G DU 14/03/2026
55379482 YVELINES US 21 / ELANCOURT OSC 22
Courrier de YVELINES US avisant de la fermeture du terrain, arrêté municipal joint.
La Commission dit match à jouer le 16/05/2026

D4-H DU 07/03/2026
55379611 YVELINES US 32 / FCRH LAVESGRE GAMBAIS 23
Demande Yvelines US de reporter le match le terrain étant fermé.
La Commission dit match à jouer le 23/05/2026

COURRIERS

513864 CARRIERES SUR SEINE US

Courrier du club demandant la mise à jour du classement U17 D1
La commission relance le service informatique de la LPIFF, le problème de classement apparaissant dans certaines poules devaient être résolus.

548796 BUC AO

Courrier du club nous indiquant deux match Vétérans le même jour.
La Commission dit match suivant à jouer le 17/05/2026.
VET D4-B 54705504 BUC FOOT AO 32 / VELIZY ASC 32

525514 TRIEL AC

Courrier du club nous indiquant deux match Vétérans le même jour.
La Commission dit match suivant le 26/04/2026.
VET D4-A 54703332 CHI POISSY SGL 32 / TRIEL AC 32

502858 HOUILLES AC

Courrier de HOUILLES AC avec arrêté municipal de fermeture des terrains du complexe BAQUET les 7 et 8/03.

La Commission décide

Matches inversés (article 4 du règlement de la compétition):

CC U14 55495809 HOUILLES AC 25 / CHATOU AS 22

CY U16 55494403 HOUILLES AC 22 / MONTIGNY LE BTX AS 21

CY U15 55494407 HOUILLES AC 1 / FONTENAY LE FLEURY FC 1

A jouer le 18/04 :

U15 D1 53434409 HOUILLES AC 1 / MONTIGNY LE BX 1

MATCHES REMIS

A JOUER LE 04/04/2026

U15

D3-A

53441860 VINSKY FCM 1 / POISSY FC 2

A JOUER LE 05/04/2026

VETERANS

D5-C

53435790 BEYNES F.C. 33 / VERSAILLES ESTRELA 31

A JOUER LE 18/04/2026

équipes encore engagées en Coupe

U15

D1-A

53434408 VERSAILLES 78 FC 2 – SARTROUVILLE ES 1

53434405 CONFLANS FC 1 – TRAPPES ES 1

53434409 HOUILLES AC 1 – MONTIGNY LE BX AS 1

A JOUER LE 17/05/2026

VETERANS

D3-B

53448760 POIGNY LA FORET US 31 / ABLIS SUD 78 32

YVELINES FOOT N° 1878

A JOUER LE 17/05/2026
équipes encore engagées en Coupe

U17

D2-U

54927091 CROISSY US 1- NEAUPHLE-PONT. 2

54927093 NEAUPHLE-PONT 1 / LE CHESNAY 78 1

U16

D2-B

53440810 BEYNES F.C. 21 / VESINET SCI 21

A JOUER LE 24/05/2026

U17

D2-U

54926941 ENT MONTFORT USY 1 / NEAUPHLE –PONT 1

54926988 FONTENAY FLEURY FC 1 / NEAUPHLE PONT 2

A PROGRAMMER

VETERANS

D4-A

54703294 VILLENNES ORGEVAL 32 / ANCIENS DU MANTOIS 31

U17

D2-U

54927086 ENT MONTFORT USY 1 / ST CYR AFC 1

U15

D3-B

53441984 VESINET SCI 1 / CHESNAY 78 FC 1

U14

D3-B

55377448 VESINET SCI 21 / CARRIERES SUR SEINE US 22

FUTSAL SENIORS

D1-A

54646459 TRAPPES YVELINES 2 / PERRAY FOOT. ES 1

54646414 TRAPPES YVELINES 2 / JOUARS PONTCHARTRAIN 1

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE A

54940031 OVILLOISE 2 / FC A L'ANCIENNE 1

45 ANS

POULE A

55013295 MAURECOURT F.C. 1 / MAULOISE U.S. 1

55013300 MAULOISE U.S. 1 / VILLENNES ORGEVAL 1
55013310 MAULOISE U.S. 1 / ECQUEVILLY E.F.C. 1
55013324 VILLENNES ORGEVAL 1 / MAURECOURT F.C. 1
55013325 CHAMBOURCY ASM 1 / MARCQ FC 1
55013327 MAULOISE U.S. 1 / ANDRESY F.C. 1

POULE-B

55013820 POIGNY LA FORET US 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1

55013822 BOIS D'ARCY A.S. 1 / HOUDANAISE REGION FC 1

55013807 TREMBLAY S/ MAULDRE 1 / POIGNY LA FORET US 1

POULE-C

55014061 ENT. EPONE-LAINVILLE 1 / MANTOIS 78 FC 1

55014064 MANTOIS 78 FC 1 / JUZIERS F.C. 1

55014104 JUZIERS F.C. 1 / MANTOIS 78 FC 1

55014076 BREVAL LONGNES F.C. 1 / JUZIERS F.C. 1

55014116 JUZIERS F.C. 1 / BREVAL LONGNES F.C. 1

55014094 BREVAL LONGNES F.C. 1 / GUERVILLE ARNOUV 1

55014096 JUZIERS F.C. 1 / BONNIERES FRENEUSE 1

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Conformément à l'article 40.7 du Règlement sportif, la Commission rappelle que le club doit proposer **au moins 15 jours avant la date du match** le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ; ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions. Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif. Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.

SENIORS

D2-B DU 25/01/2026

53436867 VALLEE 78 FC 1 / VOISINS FC 1

Transmis de la Commission de Discipline du 17/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe Séniors 1 de VALLEE 78.

La Commission désigne le match suivant :

D2-B DU 12/04/2026

53436906 VALLEE 78 FC 1 / JOUY EN JOSAS US 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 27/03/2026.

D5-A DU 23/11/2025

54728340 - INTERFOOT 78 1 / BONNIERES FRENEUSE 2

Transmis de la Commission de Discipline du 02/12/2025 infligeant une suspension de terrain pour 1 match ferme pour l'équipe Séniors de BONNIERES FRENEUSE 2 évoluant en D5-A.

La Commission désigne le match suivant :

D5-A DU 22/03/2026

54728412 BONNIERES FRENEUSE 2 / ROSNY CS FOOT 2

Pris note du courrier de BONNIERES.

La Commission est en attente de l'accord de la Municipalité de LIMAY propriétaire du terrain au plus tard le vendredi 06/03/2026.

D4-A DU 15/02/2026

53437721 PORCHEVILLE FC 1 / HARDRICOURT US 3

Le match n'ayant pu se jouer en raison de terrain impraticable, la commission dit match à jouer le 05/04/2026.

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 20/03/2026.

U18

D1A DU 21/12/2025

53433789 - LIMAY A.L.J. 21 / VIROFLAY U.S.M. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 20/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 5 matches fermes pour l'équipe U18 de LIMAY ALJ 21 évoluant en D1-A.

La Commission désigne les matches suivants :

D1-A DU 22/03/2026

53433854 LIMAY A.L.J. 21 / VERSAILLES 78 FC 23

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 06/03/2026.

D1-A DU 05/04/2026

53433854 LIMAY A.L.J. 21 / VOISINS FC 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 20/03/2026.

D1-A DU 19/04/2026

53433829 LIMAY A.L.J. 21 / PLAISIROIS FO 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 03/04/2026.

D1-A DI 10/05/2026

53433878 LIMAY A.L.J. 21 / MONTESSON US 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 24/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

U15

D3A DU 29/11/2025

53441782 CARRIERES GRESILLONS 1 / ROSNY C.S. FOOT 1

Transmis de la Commission de Discipline du 03/02/2026 infligeant une suspension de terrain de 3 matches fermes pour l'équipe de CARRIERES GRESILLONS 1 évoluant en U15 D3-A.

La Commission désigne les matches suivants :

D3-A DU 21/03/2026

53441839 CARRIERES GRESILLONS 1 / ANDRESY FC 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 06/03/2026.

D3-A DU 09/05/2026

53441866 CARRIERES GRESILLONS 1 / CHAMBOURCY ASM 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 24/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

U14

D1-A DU 08/11/2025

53434607 - POISSY FC 21 / MUREAUX O.F.C. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 16/12/2025 infligeant une suspension de terrain de 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe U14 de POISSY FC 21 évoluant en U14 D1-A
La Commission désigne le match suivant :

D1-A DU 21/03/2026

53434651 POISSY FC 21 / VERSAILLES 78 FC 23

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 06/03/2026.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District.
La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée
Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).
Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

SENIORS

D5-C DU 15/02/2026

54725552 CLAYES SS/BOIS U.S.M 2 / VELIZY ASC 2

Pris note du rapport de LES CLAYES.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U15

D2-A DU 07/02/2026

53434547 VERNEUIL S/SEINE US 1 / PECQ US LE 1

Pris note du rapport de VERNEUIL.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U14

D4-E DU 14/02/2026

55379295 CLAYES SS/BOIS U.S.M 21 / VERSAILLES 78 FC 26

Pris note du rapport de LES CLAYES.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D4-F DU 14/02/2026

55379360 FONTENAY FLEURY FC 21 / HOUILLES A.C. 23

Après rappel et non réception du rapport demandé,
La Commission sanctionne l'équipe de FONETANY LE FL. d'un avertissement et d'une amende de 30€.

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE A DU 19/01/2026

54940009 ACHERES F.C. 1 / CROISSY U.S. 1

RAPPEL : La Commission demande à ACHERES un rapport sur la utilisation de la FMI.

POILE A DU 23/02/2026

54940034 MESNIL ST DENIS ASL 1 / HOUILLES S.O. 1

Pris note du rapport de MESNIL ST DENIS.

La Commission sanctionne l'équipe de MESNIL ST DENIS d'un avertissement et d'une amende de 30€.

DEMANDE DE RAPPORTS

SENIORS

D2-B DU 15/02/2026

53436886 TRAPPES ES 2 / HOUILLES S.O. 1

Pris note du rapport de HOUISSLES SO.

La Commission demande à Trappes un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U14

D2-B DU 14/02/2026

55376433 PLAISIROIS F.O. 23 / VOISINS F.C. 21

La Commission demande à PLAISIROIS un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

D4-E DU 07/02/2026

55379290 MAISONS-LAFFITTE F.C 22 / CELLOIS CS 22

La Commission demande à MAISONS LAFFITTE un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.